

HAÏTI

nouvelles
images d'

BULLETIN MENSUEL DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE Supplément à Une Semaine en Haïti

SOMMAIRE

Page 1-3

L'ARTICLE DU MOIS

Où sont les experts qui ont dit que ces élections étaient possibles ?

D'après un rapport du RNDDH

Page 4-5

VU D'HAÏTI- l'actualité du mois

Irrégularités au sein de la machine électorale

Page 5-6

VU DANS LA PRESSE ET DANS L'EDITON

Les thèmes : aide internationale, polémique des adoptions, regroupements familiaux...

Page 7-8

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAÏTI DE FRANCE

Un an après le séisme en Haïti - Comment rester solidaires avec le peuple haïtien ?

EDITORIAL ————— décembre 2010- n°92

Fin novembre, début décembre, Haïti était de nouveau à la une des journaux. L'année qui avait commencé dans l'épouvante d'un tremblement de terre s'achevait avec l'arrivée brutale et très inquiétante d'une épidémie de choléra. Ce dernier malheur venant d'ailleurs.

Courageusement les Haïtiens étaient pourtant allés voter. Ces élections pouvaient laisser espérer un nouveau départ où Haïti prendrait elle-même la responsabilité de sa reconstruction. Or, il n'en est rien et les nouvelles sont mauvaises : les élections se sont mal passées, les résultats sont contestés, le second tour est suspendu et le mécontentement se manifeste par des troubles violents.

Derrière ces mots lus et entendus en Haïti comme en France, nous avons voulu comprendre comment on en était arrivé là, quels étaient les faits précis qui avaient mené à cet échec.

L'ARTICLE DU MOIS

Où sont les experts qui ont dit que ces élections étaient possibles ?

Au vu de l'importance de ces élections et du contexte humain dans lequel elles se déroulaient, les observateurs étaient nombreux et les rapports, récits et commentaires se sont multipliés.

Nous nous appuyons, dans cet article, principalement sur le rapport établi par le Réseau National de Défense

des Droits Humains (RNDDH) qui avait déployé des observateurs nationaux et internationaux à travers le pays et dont la rigueur et la clarté impressionne.

Ajoutons qu'il corrobore les nombreux témoignages qui nous parviennent des correspondants haïtiens de nos associations.

Quelles élections ?

Le rapport rappelle tout d'abord que Le Conseil Electoral Provisoire (CEP), qui avait organisé les élections sénatoriales partielles d'avril 2009, avait été "replâtré" par l'introduction de cinq nouveaux membres et qu'il devait se charger des élections partielles du second tiers du Sénat et de celles de la Chambre des députés, prévues pour les 28 février et 3 mars 2010. Le séisme du 12 janvier a contraint au report de ces élections. Le Président de la République a alors demandé à l'ONU d'envoyer une équipe d'experts pour analyser la faisabilité des élections dans le contexte actuel. Les experts les ont jugés faisables contrairement à de nombreux avis. Et la date du 28 novembre a été fixée pour l'élection du nouveau président et les élections législatives.

Préparation des élections

Le CEP avait décidé que la campagne électorale, ouverte le 27 septembre, serait divisée en deux périodes, l'une muette c'est-à-dire avec affiches, posters... l'autre verbale à partir du 16 octobre avec prises de parole en public et débats...

Cette période a été marquée par le début de l'épidémie de choléra dans l'Artibonite et les premières manifestations contre la MINUSTAH.

A quelques jours des élections, on observait une opération de remplacement des superviseurs des centres de vote et des membres de bureaux de vote dans la plus grande opacité et en violation de la loi électorale.



@Photo d' Andres Leighton

Qui vote ?

L'Office National d'Identification (ONI) doit préparer le Registre électoral général en enregistrant les électeurs au vu de leur carte d'identification nationale. Ce processus d'enregistrement des électeurs a constitué une galère pour la population : plusieurs demandes n'ont pas été agréées bien que les demandeurs aient rempli toutes les conditions exigées par l'ONI. Des files d'attente se formaient dès le lever du jour. Des milliers de personnes ont fait vainement des déplacements répétés avec l'espoir de récupérer leur carte. Devant les difficultés créées par les déplacements de population, les destructions et la non-actualisation de la liste électorale après le séisme du 12 janvier, le CEP a décidé de créer un Centre d'Opération et de Vérification (COV) dont la mission était de recevoir les déclarations de perte, aider les électeurs déplacés à faire le choix d'un nouveau centre de vote et recevoir les déclarations d'inscription des électeurs... mais les observateurs émettent des doutes sur les méthodes et la fiabilité de la préparation de la liste électorale par le COV et s'interrogent sur la mise à l'écart de l'ONI, organisme responsable.

Dans ce contexte de "pagaille" selon le RNDDH, de "capharnaüm" dit le Nouvelliste, la population était livrée à elle-même : agents de la Police Nationale Haïtienne en nombre insuffisant et complaisants vis à vis des fauteurs de trouble, agents de la MINUSTAH peu impliqués dans la sécurité et les opérations de vote, agents de sécurité électorale en nombre insuffisant.

Déroulement du vote

Le 28 novembre 2010, les Haïtiens s'étaient réveillés avec un certain entrain remarque le RNDDH, mais le déroulement du vote a été entaché de plusieurs cas d'irrégularités :

- les horaires d'ouverture des bureaux (6h -16 h) n'ont pas été partout respectés.
- les listes électorales n'étaient pas affichées ou ne correspondaient pas à celles détenues par les membres des bureaux de vote
- les isolements constitués de cartons placés sur des bancs et des tables n'assuraient en rien le secret du vote.
- l'absence d'agents orienteurs pour aider les électeurs qui ne savent ou ne peuvent ni lire ni écrire pour identifier leur nom ni leur bureau de vote.
- la distribution d'argent et de calendriers à l'effigie d'un candidat à la barrière de certains centres de vote.

A ces irrégularités se sont ajoutées des fraudes et des violences. Fraudes massives, dit le Rapport du RNDDH, orchestrées par des responsables des bureaux électoraux, des candidats, des mandataires, des partisans, des

membres des bureaux de vote, des autorités élues, des juges, des agents de la Police nationale etc.

Des électeurs ont voté plusieurs fois, d'autres sans carte, d'autres, ayant leur carte, se sont vus refusés.

Après ce préambule ou cette annonce, le rapport du RNDDH énumère méthodiquement, sur plus de dix pages, département par département, les faits précis de fraude observés. Nous vous en donnons ici quelques exemples.

Des votes multiples à Bois Laurance commune de Limonade où un groupe d'individus armés a pu voter plusieurs fois. De même dans la commune de Baie de Henne et dans le centre de vote Ecole Nationale de Maingrette, à Ennery.

Les urnes bourrées, à Dondon, à Limbé et dans 17 des 20 centres de Grande Rivière du Nord. Egalement à Grand Gosier. Dans plusieurs bureaux de vote, dit le Rapport, les partisans de la plate-forme INITE ont rempli les urnes au point qu'au dépouillement, le nombre de votants était supérieur à l'effectif de la liste électorale affectée à ces bureaux.

Des groupes armés ont sillonné plusieurs centres de vote, créant la panique parmi les votants et les membres des bureaux, à Boucan Carré, à Maïssade, à Carrefour, à Petit-Goâve.

Des violences commises par des groupes armés de tessons de bouteille, de pierres et de bâtons, à Jacmel. Des destructions de matériel, d'urnes et de bulletins à Chantal, à Saint-Marc, à Verrettes, une présidente de bureau sauvagement battue à Drouillard, commune de Cité Soleil.

Incendies à Macéant, commune d'Aquin, incendie d'un bus transportant des partisans de la plate-forme INITE, après un affrontement armé avec la population.

Vol, à Saint-Marc, à la suite d'une dispute entre mandataires des partis politiques, la foule a envahi le centre de vote, emporté le matériel, déchiré les bulletins et brisé les urnes.

Confusion générale au bureau du centre de vote Ecole Nationale Bel Air, à Verrettes.

BILAN

Le RNDDH a répertorié 107 centres de vote vandalisés et constate qu'Haïti a régressé en matière d'organisation et de réalisation des élections alors que le montant alloué à la réalisation des élections dépasse largement celui des années antérieures. Les actes de violence ont contraint des électeurs à rester chez eux ou à abandonner. Le pourcentage d'électeurs ayant voté est nettement inférieur au nombre d'électeurs inscrits. Des citoyens ont produit leur demande de carte d'identification mais n'ont pas pu

l'avoir. En conséquence, les droits civils et politiques des Haïtiens ont été bafoués et foulés au pied.

Pourtant, l'Organisation des Etats Américains (OEA) s'était investie dans le renforcement de l'ONI par le recrutement et la rémunération d'une partie du personnel de l'ONI sur le terrain et par l'octroi d'un support technique dans le cadre d'une coopération entre ces deux institutions. Cette coopération s'est soldée par un échec cuisant.

Le rapport du RNDDH élargit alors son champ d'observation : « S'il est vrai que dans certaines régions du pays, plusieurs partisans et sympathisants de partis politiques tels que : AAA, VEYE YO, LAVNI, RESPE, RDNP, RENMEN AYITI, FORCE 2010, ALTERNATIVE, RASANBLE, REPONS PEYZAN, étaient impliqués dans des cas d'irrégularités, de fraudes et de rares cas de violence, il reste un fait que la Plateforme présidentielle INITE a été le principal auteur des fraudes massives et des actes de violences systématiques répétés partout dans le pays. Dans certaines régions, les représentants des bureaux électoraux, les superviseurs des centres (...), les autorités policières, judiciaires et les représentants des collectivités territoriales se sont livrés à des actions de campagne d'intimidation, de violence, de fraude et de remplissage d'urne en faveur de la Plateforme INITE [...] »

Sur tout le territoire national, les mandataires des partis politiques avaient du mal à représenter leurs partis. La Plateforme INITE était la seule formation politique présente dans tous les bureaux de vote, le 28 novembre 2010[...] Par rapport à la gravité, à la systématisation et aux caractères répétitifs des fraudes et violences constatées, le RNDDH croit qu'il s'agit là d'opérations préméditées ...

Sur le plan sécuritaire, les forces de l'ordre tant nationales qu'internationales semblent s'être données le mot pour ne sécuriser ni la population, ni le scrutin du 28 novembre 2010. Les auteurs des actes de violence ont agité en toute quiétude et parfois sous le regard impuissant du CEP et le regard passif des agents de la PNH et la MINUSTHAH ».

Les derniers mots du rapport sont pour demander que le droit soit appliqué. C'est-à-dire que soient sanctionnés les individus qui se sont rendus coupables de fraude, de malversation et de violence, quelle que soit leur appartenance politique ou sociopolitique.

Faut-il aussi comme le rapport le préconise reprendre avant le second tour, les élections dans les régions où elles ont été sabotées ?

Mais est-ce possible ?



Impasse politique et morosité à l'approche de la Noël 2010.

A une semaine de la fête traditionnelle de Noël, préalable à la période traditionnelle de relâche de fin d'année, Haïti vit une morosité globale que des élections ont exacerbée. La situation tend à revenir au calme depuis la journée du vendredi 10 décembre. L'atmosphère est plutôt au «cœur serré» et à l'anxiété face à ce qui risque de se passer au cas où aucune solution pertinente n'est trouvée à ce que beaucoup qualifient de "farce", de "mascarade" ou de "parodie électorale", le 28 novembre écoulé.

Une puissante montée de revendications violentes avait embrasé Haïti à l'annonce, le soir du 7 décembre 2010, des résultats préliminaires de la présidentielle et des législatives du 28 novembre, dus aux fraudes et irrégularités flagrantes, depuis le jour même du scrutin.

Cette situation compliquée survient deux mois avant la fin de mandat du président René Préval, prévu pour le 7 février 2011, et dans un contexte d'extension du choléra et d'impacts encore très présents du séisme du 12 janvier 2010. Port-au-Prince a vu défiler, le mercredi 8 décembre, plusieurs milliers de personnes demandant le respect de leur vote et scandant des slogans hostiles à Préval et à sa plateforme politique "INITE" (Unité).

Dans cette atmosphère de fronde, quatre jeunes ont trouvé la mort par balles. A Port-au-Prince, plusieurs centaines de personnes ont saccagé et partiellement incendié un bureau du parti INITE.

Au delà des casses de bureaux publics, d'entreprises privées et d'autres dégâts matériels considérables, l'impact global du mouvement de protestations dans les rues n'est pas encore évalué. De nombreuses activités ont été suspendues. Pour des raisons de sécurité objectives, certaines organisations internationales ont même décidé de faire partir du pays leur personnel expatrié, parfois en République Dominicaine. Les consignes sont également très strictes quant aux déplacements du personnel de diverses organisations, pas seulement sur le terrain, mais aussi et surtout de leurs domiciles à leurs bureaux.

De plus, l'extension du choléra, qui a gagné désormais l'ensemble du territoire, inquiète et a des répercussions sur différentes actions de terrain préalablement planifiées. La MINUSTAH dit porter sérieusement attention à un rapport, rendu public en France et selon lequel un de ses contingents militaires (des soldats népalais) aurait été, en octobre 2010, à l'origine de la propagation du choléra, indique AlterPresse.

La communauté internationale cherche à faire valider un processus électoral, malgré l'ampleur des irrégularités

Alors que l'Organisation des Etats Américains (OEA) est accusée d'avoir contribué à l'échec du processus électoral, elle est sollicitée par le président René Garcia Préval pour fournir une « mission d'expertise d'appui à la vérification de la tabulation des votes » et une « mission d'assistance technique légale d'accompagnement de la phase contentieuse du processus électoral ».

Cette demande n'est pas bien vue par la classe politique, qui y voit une tentative de maintenir la dépendance du pays vis-à-vis de la communauté internationale ainsi qu'un non respect des institutions et des compétences locales. Avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM), l'OEA a déjà conduit une mission d'observation électorale qui a validé le scrutin du 28 novembre, estimant que les irrégularités et fraudes dénoncées n'étaient pas suffisantes pour l'invalidier.

Depuis le vote, une douzaine de candidats à la présidence réclament l'annulation du scrutin. Ils ont mobilisé dans les rues beaucoup de leurs sympathisants, notamment les jeudi 2 et dimanche 5 décembre, afin de porter le CEP (Conseil Electoral Provisoire) à ne pas poursuivre le processus électoral qualifié de "vicié". Des observateurs nationaux veulent une évaluation générale et non partielle du processus, contrairement au souhait du CEP de former une commission de vérification « cèle » des procès-verbaux pour seulement trois des candidats à la présidentielle afin de tenter une sortie face aux violentes manifestations. Le Conseil National d'Observation (CNO) et la Commission Justice et Paix de l'Eglise catholique romaine, qui ont adressé des lettres séparées au CEP, ne souhaitent pas prendre part à la Commission de vérification s'il n'y a pas d'entente politique entre tous les acteurs impliqués.

Suivant les chiffres du CEP, la candidate Myrlande Manigat (31,37 % des voix) et le candidat officiel Jude Célestin (22,48 %) devraient participer à un second tour le 16 janvier 2011 et non le chanteur Michel Martelly, arrivé en troisième position avec 21,84 % des voix. Les candidats Joseph Michel Martelly et Myrlande Hyppolite Manigat, qui avaient opté pour une annulation des élections conjointement avec une dizaine d'autres compétiteurs à la présidentielle du 28 novembre, sont revenus sur leur position, le 29 novembre. Tout en admettant s'être mis d'accord avec les autres candidats « sur un point : les magouilles » qui ont eu lieu, Martelly déclare "n'avoir

signé aucun document”, être prêt à recevoir tout résultat qui ne donnerait pas vainqueur le candidat du pouvoir (Jude Célestin) et impute au CEP la décision finale sur le scrutin. Pour sa part, Myrlande Manigat estime disposer de "bonnes chances de gagner" et se dit prête à participer à un éventuel second tour. "Compte tenu des circonstances dans lesquelles je me trouvais, j'avais demandé l'annulation, mais il y a de nouvelles données, alors je peux revenir sur ma décision", déclare-t-elle à l'Agence France Presse.

Appel au dialogue pour préserver le cadre institutionnel et la stabilité politique

En plus des organisations sociales et de droits humains du pays, des instances de la communauté internationale encouragent le dialogue chez les acteurs politiques haïtiens. Dans un entretien accordé à Radio France Internationale,

l'ambassadeur de France en Haïti, Didier Le Bret, souligne la nécessité de « se mettre autour d'une table, pour essayer de retrouver le chemin du dialogue pour organiser, sans doute à une date ultérieure, les élections ou toute forme de consensus qui pourrait émerger de cette table ronde dans le contexte actuel ... ».

« Mais, il ne me semble pas que la demande d'un départ du président puisse être considérée comme un préalable à la négociation », précise-t-il.

Une mission d'observation américaine a demandé à la communauté internationale de rejeter « cette farce » que représentent les élections.

Article du mois : ceci est une sélection de l'actualité haïtienne, résumée à partir d'informations envoyées par Alterpresse

VU DANS LA PRESSE ET DANS L'EDITION



« Haïti est la preuve de l'échec de l'aide internationale »

Entretien de Monsieur Seintefus in Le Temps, le 20 décembre 2010

Il existe une partie d'Haïti qui est moderne, urbaine et tournée vers l'étranger. On estime à 4 millions le nombre de Haïtiens qui vivent en dehors de leurs frontières. C'est un pays ouvert au monde. Je ne rêve pas d'un retour au XVIe siècle, à une société agraire. Mais Haïti vit sous l'influence de l'international, des ONG, de la charité universelle. Plus de 90% du système éducatif et de la santé sont en mains privées. Le pays ne dispose pas de ressources publiques pour pouvoir faire fonctionner d'une manière minimale un système étatique. L'ONU échoue à tenir compte des traits culturels. Résumer Haïti à une opération de paix, c'est faire l'économie des véritables défis qui se présentent au pays. Le problème est socio-économique. Quand le taux de chômage atteint

80%, il est insupportable de déployer une mission de stabilisation. Il n'y a rien à stabiliser et tout à bâtir.

Haïti est un des pays les plus aidés du monde et pourtant la situation n'a fait que se détériorer depuis vingt-cinq ans... Pour quoi?

L'aide d'urgence est efficace. Mais lorsqu'elle devient structurelle, lorsqu'elle se substitue à l'Etat dans toutes ses missions, on aboutit à une déresponsabilisation collective [...] A partir du séisme, Haïti est devenu un carrefour incontournable. Pour les ONG transnationales, Haïti s'est transformé en un lieu de passage forcé [...] On décrit sans cesse Haïti comme la marge du monde,

vous ressentez plutôt le pays comme un concentré de notre monde contemporain [...]

Le 12 janvier m'a appris qu'il existe un potentiel de solidarité extraordinaire dans le monde. Même s'il ne faut pas oublier que, dans les premiers jours, ce sont les Haïtiens tout seuls, les mains nues, qui ont tenté de sauver leurs proches.

La compassion a été très importante dans l'urgence. Mais la charité ne peut pas être le moteur des relations internationales. Ce sont l'autonomie, la souveraineté, le commerce équitable, le respect d'autrui qui devraient l'être. Nous devons penser simultanément à offrir des opportunités d'exportation pour Haïti .

Polémique en France autour de l'adoption des enfants haïtiens

Achim Lippold in RFI, le 23 décembre 2010

Ils ont attendu onze mois. Pour les parents adoptifs, ce sont « *les plus belles fêtes de Noël que l'on puisse s'imaginer* ». Enfin réunis, ils peuvent tenir leurs nouveaux petits dans les bras. Le pédopsychiatre Pierre Lévy-Sousson comprend l'émotion que suscite ce rapatriement accéléré. Néanmoins, il critique sévèrement

le processus. Selon lui, l'arrivée de ces enfants haïtiens qui d'ailleurs ne sont pas des orphelins, ils ont toujours leurs parents, s'est faite dans la précipitation.

« *A chaque fois, dans l'adoption, que l'on accélère les procédures juridiques, que l'on ne vérifie pas*

leur qualité et leur efficacité, il y a un grand risque de trafic d'enfants. Pour Haïti, ce risque est encore plus grand car ce pays n'a pas signé la convention de La Haye. En plus, le séisme du 12 janvier 2010, a dévasté le pays et réduit à néant toutes les structures juridiques, sociales propres à vérifier le statut de l'enfant. »

16 Haïtiens sans papiers arrêtés et placés en zone d'attente à Orly

Dépêche AFP in France 24, le 28 décembre 2010.

Seize Haïtiens sans visa qui souhaitaient rejoindre une partie de leur famille en France ont été interpellés à l'aéroport d'Orly et placés en zone d'attente, a-t-on appris lundi de source judiciaire.

Seize autres Haïtiens, arrivés en France le même jour, seraient retenus en zone d'attente à Roissy-Charles-de-Gaulle, selon l'association Réseau éducation sans frontières (RESF).

"On ne peut pas d'un côté se féliciter que des enfants soient accueillis devant les caméras et de l'autre côté maintenir ceux qui souhaitent rejoindre leur famille en zone d'attente pour les expulser", a dénoncé Richard Moyon, militant de l'association.

Au parquet de Créteil, on reconnaissait que la situation à Haïti était "terrible" tout en justifiant: "ils n'ont pas de papiers

en bonne et due forme, ils ne peuvent donc pas s'établir en France", précisait-on.

Le 12 janvier prochain sera commémoré le premier anniversaire du séisme qui a fait 217.000 morts en Haïti. Après ce drame, les autorités françaises s'étaient engagées à faciliter l'accueil des victimes en allégeant les conditions du regroupement familial et de délivrance des visas.

Un peu d'Humanité

In France-Guyane, le 27 décembre 2010.

Nicole Launey, déléguée de la Ligue des droits de l'homme au Collectif migrants Outre-mer, évoque sur le site du journal *L'Humanité* la situation des enfants haïtiens attendus en France dans le cadre d'un

regroupement familial. Elle révèle que sur 400 regroupements familiaux acceptés par la préfecture de Guyane, moins de vingt personnes sont arrivées en octobre. « Quant aux migrants haïtiens vivant dans les territoires

français d'Outre-mer, en particulier en Guyane, l'obtention d'une documentation pour travailler dans ce pays ou faire venir un parent d'Haïti reste une course d'obstacles », soutient Nicole Launey.

Publication du livre du GRAHN « Construction d'une Haïti nouvelle ». Et maintenant?

In MediaMosaïque, le 10 décembre 2010

Haïti nécessite, en vérité, une trêve, une halte, afin de lui imprimer un autre cours, une autre direction [...]. Si le [GRAHN] croit en sa proposition, s'il se bat pour la diffuser, pour la faire connaître, ainsi sa « modeste contribution à l'effort de réflexion

devant servir à l'émergence d'une Haïti nouvelle » pourra être versée au débat national, comme l'une des propositions sérieuses de la diaspora dont tout le monde reconnaît par ailleurs, son apport dans la survie de ce pays. [...]

Une initiative comme celle du GRAHN jette, mine de rien, les prémises de ce courage et de cette unité à retrouver et à (re)construire dans le réel, par-delà le rêve en diaspora et dans la mère-patrie.

Lettre du Bureau

Les Rencontres Nationales 2010

Elles ont réuni plus de 100 participants dont une quarantaine d'associations membres. Au-delà de l'ambiance amicale, des chants en créole, de l'accueil chaleureux des amis du CHAMP, ces rencontres ont permis à chacun de dépasser les préoccupations et les objectifs de son association, de dépasser aussi l'attitude de celui qui donne :

- pour rencontrer des amis haïtiens représentant des groupements pleins d'énergie en Haïti, en Guadeloupe et en Guyane (*Merci à vous pour vos messages forts*),

Le CHF a reçu un appui financier de la Fondation de France qui nous permet d'envisager les 18 mois à venir avec un peu de sérénité. Nous avons déjà obtenu, peu après le séisme, un premier appui pour diffuser les informations et coordonner les échanges entre les acteurs de la solidarité avec Haïti :

- les associations du CHF,
- les ONG au sein de l'Espace de Partenariat Franco-Haïtien (EPFH), que nous avons réunies 26 fois depuis janvier et représentées à Bruxelles à la Coordination Europe Haïti (CoEH),
- les collectivités territoriales, en lien notamment avec Cités Unies France, les régions et certaines municipalités,

Préparons dès maintenant l'année 2011, les manifestations prévues autour du 12 janvier et l'Assemblée Générale du Collectif qui aura lieu en mars.

Le contenu des deux paragraphes précédents nous incite à un certain optimisme pour l'avenir du CHF, mais gardons bien à l'esprit qu'en Haïti les difficultés sont énormes et que nous nous devons de rester mobilisés. Les contacts avec les partenaires haïtiens sont là pour nous le rappeler. Pour cela mutualisons les moyens de nos associations au niveau régional d'abord. Servez-

- pour dialoguer avec eux et avec les autres associations du CHF et quelques ONG,
- pour réfléchir tous ensemble à ce que pourrait engendrer **le montage de projets communs** : il permettrait notamment de laisser la priorité aux attentes et aux besoins essentiels des Haïtiens, de mutualiser ici en France des moyens humains, matériels et financiers, d'assurer une meilleure gestion et un bon suivi des différentes actions présentées dans le projet.

En Haïti, les Plateformes et Groupements d'associations, ainsi que nos partenaires VETERIMED, MEDIALTERNATIF (Alterpresse) et la FOKAL.

Le rapport que nous avons remis après les 6 mois de contrat, a certainement donné satisfaction puisque la demande suivante, plus importante, a été acceptée : elle nous donne la possibilité de poursuivre nos actions aussi bien en France qu'en Haïti, et pour se faire, la possibilité de garder à son poste la deuxième salariée. Cette occasion supplémentaire nous est donnée de mieux collaborer avec la Plateforme des Associations Franco-Haïtiennes (PAFHA) qui, elle aussi, a reçu des moyens pour promouvoir un partenariat entre ses associations membres et les associations haïtiennes.

vous de l'appel élaboré par le Conseil d'administration du CHF : **Comment rester solidaires avec le peuple haïtien ? « Nou p ap janm bliye 12 janvyè 2010 ».**

Préparez-vous dès maintenant à envoyer à Paris des représentants de votre association à l'Assemblée Générale et pourquoi pas au Conseil d'Administration qui en résultera.

Le Bureau vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour 2011!

Des enfants bloqués en Haïti : le CHF prend position

Le Collectif Haïti de France et 5 autres associations ont rédigé un communiqué de presse lundi 20 décembre à propos des facilités obtenues par des centaines de parents adoptant des enfants haïtiens.

En effet, tout en se réjouissant d'apprendre que des avions ont été dépêchés en Haïti pour ramener enfin plus d'une centaine d'orphelins à leurs parents adoptifs, nous ne pouvions que relayer la douleur des familles d'origine

haïtienne qui, elles, **attendent toujours leurs propres enfants** : beaucoup se trouvent toujours isolés en Haïti depuis le séisme où ils ont perdu la personne qui s'occupait d'eux.

Les proches qui leur restent en France se désespèrent devant les obstacles insurmontables qui leur sont opposés notamment par l'Ambassade de France en Haïti ou l'Office des Migrations : des papiers impossibles à

trouver leur sont sans arrêt demandés. Nous exigeons un traitement égalitaire dans l'intérêt des enfants et des familles.

Paul Vermande et Emeline Sauvignet ont livré plusieurs interviews dans différents médias : RFI, Tropiques FM, BFM TV, France Culture, RFO. En Haïti, le GARR et Alterpresse se sont fait l'écho de notre position.

Un an après le Séisme en République d'Haïti: Comment rester solidaires avec le peuple haïtien ?

Le peuple haïtien se mobilise pour engager sa reconstruction et sa « refondation » suite au séisme du 12 janvier 2010. Face à ces immenses défis, il aura besoin de nous. En effet il se mobilise pour former et éduquer sa jeunesse, pour redonner vie au monde rural si longtemps oublié. Nous savons aussi qu'un million de personnes vivent et vivront encore sous des tentes et des abris provisoires pendant de longs mois.

Nous croyons en ce peuple travailleur, habile, créatif dans les arts, plein d'un potentiel qui ne doit pas s'expatrier malgré la grande pauvreté qui s'accroît au sein de la population. Vous soutenez vos partenaires haïtiens depuis de nombreuses années, et nous sommes certains, qu'un an après le séisme, vous continuerez à témoigner aux Haïtiens et aux Haïtiennes votre SOLIDARITE.

Le plus important pour les associations et le Collectif Haïti de France, est d'arriver à soutenir nos partenaires haïtiens dans la REFONDATION DE LEUR PAYS. Nous pensons qu'elle amènera des relations nouvelles entre les acteurs de la société civile en Haïti, mais aussi entre eux et les autorités. Pour arriver à cet objectif, ce qui nous paraît être le plus efficace est d'être à l'écoute de nos partenaires, de dialoguer avec eux, de comprendre ensemble la complexité de la situation, de monter des projets répondant aux besoins locaux.

Ces projets concernent les secteurs où les associations interviennent déjà : l'éducation et la formation, la santé, le développement rural, l'artisanat, les besoins en eau et en énergie, etc. Ils aboutiront à renforcer le dialogue et la solidarité entre tous, ils devraient permettre aussi la création d'activités génératrices de revenus durables. Notre volonté est de travailler dans la durée, au delà des aides immédiates qui n'ont d'effets que provisoires.

Nous sommes et resterons très attentifs aux engagements pris par les Etats et les grands organismes internationaux pour la RECONSTRUCTION de logements, de bâtiments, de routes, d'installations portuaires et d'infrastructures diverses. Ces actions qui nécessitent de très importants financements (10 milliards \$ promis sur 10 ans) seront réalisés par des gestionnaires et des techniciens. Nous veillerons au respect des promesses, à l'implication réelle des haïtiens dans la conception et la réalisation de ces programmes, à la mise en place des formations nécessaires.

Participons aux différentes manifestations de Recueillement et de Solidarité, qui seront organisées dans toute la France pour soutenir nos partenaires haïtiens.

**« Nou p ap janm bliye 12 janvye 2010 »
« Nous n'oublierons jamais le 12 janvier 2010 »**

Ensemble, préparons l'année 2011 !

12 janvier 2011

Participons aux différentes manifestations de Recueillement et de Solidarité, qui seront organisées dans toute la France pour soutenir nos partenaires haïtiens.

Assemblée générale du CHF le 26 mars 2011

Préparez-vous dès maintenant à envoyer à Paris des représentants de votre association à l'Assemblée Générale et pourquoi pas au Conseil d'Administration qui en résultera.